



CIL Centre-Presqu'île Comité d'Intérêt Local

5 rue Dubois
69002 - Lyon

Courriel : cil.cpi@outlook.fr

Site : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Monsieur Valentin Lungenstrass
Adjoint au Maire de Lyon
Place de la Comédie
69001 Lyon

Monsieur Fabien Bagnon
Vice-président de la Métropole
Président de Lyon Parc Auto
20, rue du lac
CS33569
69505 Lyon cedex 03

Lyon, le 14 juin 2021

Objet : Stationnement résidentiel en presqu'île

Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur le Vice-président,

Nous faisons suite aux échanges antérieurs que vous avez eus avec le CIL Centre Presqu'île et à la réunion en métropole le lundi 7 juin 2021 avec le collectif « Apaisons le quai Gailleton » et le CIL. *Au cours de cette réunion, engagement a été pris d'informer préalablement les habitants et le collectif de la date de démarrage des travaux et de leur déroulé.* Malheureusement, aujourd'hui 14 juin 2021, nous avons constaté la fermeture au stationnement du parking sans respect du dit engagement.

De façon très urgente, il faut statuer sur le zonage du stationnement résidentiel ; nous rappelons la demande d'étendre aux habitants du secteur Perrache/Bellecour la possibilité du stationnement résidentiel côté confluence (« derrière les voûtes »). Cette demande est d'autant plus justifiée que cette possibilité existait auparavant, que l'ouverture de la voûte Ouest facilite le cheminement piéton entre les deux quartiers et que Mr Bagnon, dans son courrier du 4 juin 2021, considère favorablement l'utilisation du parking des archives pour un abonnement résidentiel (pour ceux qui peuvent se le permettre).

D'une façon plus générale et indépendamment des décisions prises et à prendre concernant la gare de covoiturage, il convient que les habitants aient dans les meilleurs délais une claire vision de l'avenir du stationnement résidentiel en surface et en parking public.